

## Communiqué de presse

CP/SG/18

Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

### **La Secrétaire générale de la Francophonie déplore les violences en RDC**

« Rien ne saurait entamer la volonté et les efforts vers une sortie de crise en République Démocratique du Congo » a déclaré la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, tout en exprimant ses plus vives préoccupations face aux violences qui ont fait, hier, 31 décembre 2017, plusieurs morts, de très nombreux blessés et des interpellations massives, alors que par milliers dans la capitale et à travers le pays, l'opposition et la société civile souhaitaient marquer le premier anniversaire des termes de l'Accord de la Saint-Sylvestre auxquels ils tiennent pour y avoir contribué.

« Mes pensées vont aux familles et aux proches endeuillés, aux blessés, aux personnes incarcérées. Les attaques lancées contre des fidèles rassemblés dans des lieux de culte, des citoyennes et des citoyens désireux de rappeler l'importance de la dynamique impulsée par l'Accord du 31 décembre 2016, voulant que tout soit mis en œuvre, dans un esprit concerté et dans une démarche inclusive, pour préparer sereinement la tenue d'élections crédibles et apaisées en RDC, sont inqualifiables et désolantes », déplore Michaëlle Jean. « La tenue effective de ces élections dans l'esprit de cet Accord et dans le respect de la Constitution ainsi que du calendrier électoral publié le 5 novembre 2017, constitue le seul moyen pour mettre définitivement fin à la transition en cours et assurer ainsi la stabilité et la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo », a-elle-ajouté.

La Secrétaire générale de la Francophonie réitère que participer à une manifestation est un droit fondamental, conformément aux valeurs et principes inscrits dans la Déclaration de Bamako, texte de référence adopté par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment le respect du pluralisme, la nécessité pour les autorités nationales de garantir l'expression des droits et des libertés, incluant celui de manifester. Elle rappelle à cet égard le rôle essentiel, les exigences professionnelles et les règles de conduite auxquels les forces de maintien de l'ordre doivent se soumettre dans l'encadrement républicain des manifestations. Michaëlle Jean exhorte les acteurs politiques et de la société civile à prendre de leur côté également toutes les mesures pour préserver le caractère pacifique de leurs revendications.

La Secrétaire générale rappelle la détermination de la Francophonie à œuvrer aux côtés de ses partenaires internationaux pour poursuivre son soutien aux préparatifs d'élections libres, fiables, transparentes et crédibles en RDC.

L'OIF compte 58 Etats et gouvernements membres, et 26 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

---

**Contacts Presse**  
[media@francophonie.org](mailto:media@francophonie.org)